

CIRCULAIRE DE RENTREE

Circulaire à conserver toute l'année scolaire



14 Streat Balan PLOUARZEL
Tél 02 98 89 60 17
ecolearz.plouarzel@free.fr



Bonjour à tous, une nouvelle année scolaire commence et toute l'équipe éducative se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles qui arrivent dans notre école. Nous souhaiterions vous remercier de la confiance que vous nous accordez chaque année. Cet été, notre pays a vécu des drames ainsi j'aimerais débiter cette note de rentrée par une citation d'un grand monsieur, Nelson Mandela, en hommage aux victimes et à leurs proches.

LA FLAMME DE LA BONTÉ HUMAINE
PEUT ÊTRE CACHÉE MAIS ELLE
NE PEUT JAMAIS S'ÉTEINDRE.

-NELSON MANDELA



www.conversations-avec-dieu.fr

Suite à ces tragiques événements, il nous est demandé de renforcer la sécurité dans nos établissements. Une sécurité plus importante sera effectuée aux heures des entrées et sorties ainsi nous vous demandons de ne pas vous offusquer si un membre du personnel vous demande de confirmer votre identité en entrant dans l'école.

Différentes consignes de sécurité doivent être également respectées par les familles :

- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

- Il est demandé également de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de vos enfants.
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

Des exercices de sécurité seront mis en place au cours de l'année avec les élèves. Nous vous fournirons plus d'informations lors des réunions de classe. Dorénavant, les deux entrées de l'école seront fermées à clé durant les heures scolaires (excusez-moi, j'ai omis d'effectuer la rectification dans le règlement de l'école). Ainsi, si vous devez venir récupérer votre enfant pour un rendez-vous à l'extérieur ou si vous êtes en retard, il faudra venir sonner à la porte du hall (partie principale de l'école). Attention aux retardataires du matin ! Je suis également en classe en fin de semaine, je vous demande des efforts de ponctualité pour garantir la sécurité de vos enfants et le respect du travail de mes élèves. Merci de votre compréhension.

Concernant l'organisation pédagogique, nous avons le plaisir d'accueillir **quatre nouveaux enseignants**. Katell KERNEIS effectue le deuxième mi-temps de la classe de CE1-CE2 bilingue avec Martine LE GALL. Danièle LE HIR succède à Patrick PRUNIER en CE2. Elle y enseignera en début de semaine. Mes journées de décharge vont être modifiées. Je serai au bureau maintenant le lundi, le mardi et un mercredi sur deux et en classe le reste de la semaine. Benoît HASLES remplacera Alan QUEAU le lundi en CM1-CM2 bilingue et Hélène CLOAREC le vendredi en GS-CP bilingue.

Il reste un enseignant... Je suis émue de vous annoncer le départ de Véronique LADAN qui a décidé et trouvé une école à l'étranger cet été. C'est un très beau projet, nous la félicitons pour ces 4 belles années passées à Arzmael et nous lui souhaitons une excellente continuation dans sa nouvelle école. Véronique est remplacée par Mélanie ROUDAUT.

Au niveau du personnel, nous accueillons Carine LANNUZEL au secrétariat et comptabilité (en remplacement de Jacqueline JEZEQUEL). Elle sera présente le lundi toute la journée et le jeudi matin.

Petit rappel : ce sont quinze professeurs qui forment cette année l'équipe pédagogique avec les sept membres du personnel OGE : Carine LANNUZEL (secrétariat comptabilité), Guilaine ROUILLARD (ASEM-ménage), Carole PAUGAM (ASEM-ménage en classe bilingue), Nadine FAGON (ASEM-ménage), Nathalie LESVEN (ASEM-ménage en classe bilingue), Françoise DODE (ASEM) et Maïwenn PERON (auxiliaire de vie).

Cette rentrée est marquée par l'entrée en vigueur de nouveaux programmes en cycle 2 et 3. Les programmes de la maternelle ont été modifiés déjà l'année passée. Comme je vous l'avais annoncé en fin d'année, toute l'équipe éducative s'est inscrite à **une formation sur les intelligences multiples** en lien avec les nouveaux programmes. Afin de pouvoir se former sur des journées longues, nous allons devoir **libérer les élèves sur deux mercredis matins**. Vous pouvez dès à présent noter les dates suivantes : le **mercredi 5 octobre et le mercredi 4 janvier**. Un système d'accueil minimum sera mis en place dans l'école si nécessaire. Nous vous remercions de votre compréhension. Il semble indispensable pour une équipe de se former pour mieux avancer.

Une journée commune à toutes les écoles sur l'application des nouveaux programmes vient d'être instituée au niveau régional. Ainsi, nous allons devoir libérer vos enfants une demi-matinée supplémentaire : le **mercredi 19 octobre**. Les élèves seront donc en vacances de la Toussaint, une journée plus tôt, le mardi 18 octobre. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration. Pour cette matinée, les deux écoles de la commune étant concernées, le centre de loisirs sera ouvert pour accueillir vos enfants si vous avez besoin.

Concernant le fonctionnement de la semaine, celui-ci ne change pas. Nous **restons à 4,5 jours** et les journées plus courtes avec TAP restent identiques cette année. Petit rappel, les enfants terminent leur journée d'enseignement à **15h le mardi et le jeudi**. Vous pouvez ainsi les récupérer ou bien alors ils sont

pris en charge par la municipalité en **Temps d'Accueil Périscolaire jusqu'à 16h30**. Les inscriptions se font en mairie.

Attention, l'école ne commence qu'à **9h le mercredi matin**. Les portes ne s'ouvrent que 10 minutes avant, à **8h50**.

Concernant les projets pédagogiques, nous sommes heureux de vous annoncer que l'école fêtera cette année les 10 ans de la filière bilingue. Pour l'occasion, tous les projets d'année tourneront autour de la Bretagne. Nous vous proposerons un spectacle à la salle Arcadie de Ploudalmézeau **le 2 juin** pour marquer l'événement avec tout le travail effectué des enfants. Les enfants reprendront des chansons de Gilles Servat et composeront des musiques. L'objectif final est la réalisation d'un CD avec tous les enfants de l'école pour marquer l'anniversaire de la filière.

Un intervenant musique de la CCPI interviendra dans quelques classes ainsi que des intervenants extérieurs en danse et musique.

Nous conservons tout de même les projets équitation en CP, natation en CE1-CE2, et voile en CM1-CM2. Les dates vous seront transmises lors des réunions de classe.

Pour éviter de vous demander des règlements dans l'année pour les diverses activités pédagogiques, nous avons décidé avec l'APEL de demander un forfait unique et mutualisé de 30€ pour l'année. Ce règlement sera facturé 10€ par trimestre.

Nous connaissons une légère augmentation de nos effectifs avec 298 enfants présents à la rentrée (sur 310 inscrits) pour 8 classes monolingues et 4 classes en bilingue.

Pour les nouvelles familles, je rappelle que nous utilisons un système d'évaluation sans note au profit des compétences et objectifs d'apprentissage. En lien avec les nouveaux programmes, et comme le font déjà certaines écoles, nous avons décidé avec l'équipe enseignante de vous remettre **deux fois par an** le livret scolaire de votre enfant (au lieu de 3). Ceci nous permettra d'avoir un peu plus de temps pour faire les évaluations et ainsi de mieux respecter le rythme de l'enfant. Tout ceci vous sera précisé lors des réunions de rentrée comme les autres projets de classe.

Pour finir, je voulais vous rappeler que nous avons besoin de vous pour chaque événement organisé, que ce soit pour des journées travaux ou pour des manifestations. Les talents de chacun permettront à l'école d'économiser ou de récolter de l'argent qui sera reversé directement pour les activités des enfants. A ce sujet, je remercie fortement les parents qui sont venus nettoyer l'école vendredi 26 août.

Le fait que les parents s'investissent fait partie intégrante de la spécificité de notre école catholique. Nous transmettons au quotidien à vos enfants les vertus de l'église catholique qui sont l'écoute, le partage, la tolérance, le respect...Faisons tout pour les transmettre ensemble afin de mieux VIVRE ENSEMBLE.

Bonne reprise à tous !

Marion COUTUREAU, directrice.

HORAIRES de l'école maternelle et primaire ARZMAEL :

Lundi-Vendredi: 8h45-12h ; 13h30-16h30 (ouverture des portes 8h35)

Mardi-jeudi : 8h45-12h, 13h30-15h (ouverture des portes 8h35)

Mercredi : 9h-12h (ouverture des portes 8h50)

Attention au stationnement, ne vous mettez pas sur la même lignée que l'arrêt de bus ou aux angles (direction Trézien) sinon le car scolaire ne peut pas sortir du parking.

ACCUEIL ET REPRISE DES MATERNELLES :

L'accueil est assuré à partir de 8h35 dans les classes (sauf **le mercredi à 8h50**) avec les enseignantes et 13h20 dans la cour de récréation maternelle. Les élèves sont repris dans leurs classes respectives.

Petit rappel, pour une raison de sécurité, les enfants d'élémentaire n'ont pas le droit d'être sur la cour avant 13h20 car personne n'est là pour les surveiller. Jérôme, animateur communal, n'est présent que pour les GS. Les enfants devront attendre à l'extérieur de l'école jusqu'à ce qu'un enseignant soit sur la cour à 13h20.



Merci de votre compréhension.

FONCTIONNEMENT :

Tous les **mardis et jeudis de 15h à 16h30**, les enfants qui ne peuvent partir de l'école iront en **TAP** (Temps d'Activité Périscolaire) organisé **par la municipalité**.

L'équipe enseignante pourra leur proposer également le mardi ou le jeudi après-midi de **l'activité pédagogique complémentaire**. Il y aura différents ateliers proposés aux élèves : une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école. Dans un premier temps, nous proposerons aux enfants de la méthodologie adaptée à chaque classe. C'est **l'enseignant qui transmet une feuille d'inscription aux parents**. Cela concerne essentiellement les enfants de primaire (à partir du CP) pour cette première période.

*Ce dispositif que l'on nomme « **APC** » sera mis en place à partir du **mardi 20 septembre**. Ce processus sera proposé aux élèves et familles volontaires sur le même temps que les TAP de 15h à 16h30. L'équipe a fait ce choix pour ne pas alourdir une journée longue (comme le lundi ou le vendredi).*

Répartition pédagogique des douze classes avec les dates de réunion :

TPS/PS/MS avec Stéphanie ROUSSET TPS/PS/MS avec Eliane LE GOASDUFF TPS/PS/MS bilingue avec Anne SALLIOU TIERCE	Vendredi 16 septembre à 18h.
MS/GS avec Mélanie ROUDAUT CP avec Elisabeth PENNORS GS/CP bilingue avec Hélène CLOAREC	Mardi 27 septembre à 18h.
CE1 avec Laurence LE COEUR CE1/CE2 bilingue avec Martine LE GALL et Katell KERNEIS. CE2 avec Danièle LE HIR et Marion COUTUREAU.	Jeudi 22 septembre à 18h.
CM1 avec Fabienne LE COZ CM2 avec Eric LE BRAS CM1/CM2 avec Alan QUEAU	Vendredi 30 septembre à 18h.

NOUVEAU CALENDRIER SCOLAIRE 2016 2017

Vacances de la Toussaint : du mardi 18 octobre 2016 au jeudi 3 novembre

Vacances de Noël : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier

Vacances d'hiver : du vendredi 10 février au lundi 27 février

Vacances de printemps : vendredi 7 avril au lundi 24 avril

Vacances d'été : vendredi 7 juillet au soir.

4 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A RAPPORTER RAPIDEMENT

- **Feuillet de renseignements, d'utilisation de photos des enfants, d'autorisation de sortie de l'école pour les primaires**
- **Fiche urgence**
- **Feuillet des règles de vie de l'école**
- **Attestation d'ASSURANCE personnelle ou Souscription Groupama** (demander le fascicule à l'enseignant de votre enfant, le paiement se fera par chèque à l'ordre de l'école).
Attention, sur l'attestation doit apparaître le nom et prénom de l'enfant, l'indication d'une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident.
- **Si besoin un feuillet de sortie médicale est également disponible** (orthophoniste...), il faut le réclamer également à l'enseignant.

AUTRES INFORMATIONS

1. Eveil à la foi et catéchèse

Un temps d'éveil religieux ou de catéchèse (à partir du CE2) est proposé à tous les enfants de l'école. Nous demandons aux familles de choisir en début d'année si elles souhaitent que leur enfant fasse leur première communion. A ce sujet, nous recherchons des parents bénévoles (ou grands-parents) pour nous aider à effectuer la catéchèse au sein de l'école.

Les familles qui ne souhaitent pas que leur enfant participe aux temps de culture religieuse organisés par l'école doivent informer la directrice en précisant si elles viennent chercher leur enfant durant ce temps.

2. Cantine scolaire municipale: repas 3,30 € facturation mensuelle par le Trésor Public

ATTENTION A la demande de la mairie, toutes les inscriptions et renseignements se font aux services municipaux (Mairie 02 98 89 60 07).

3. Garderie périscolaire

Gérée par l'association FAMILLES RURALES, les enfants utilisant cette structure doivent y être inscrits à la Maison de l'enfance. Heures d'ouverture : 7h00 à 19h00.

4. Contribution familiale

Pourquoi une école catholique se doit-elle de solliciter une participation financière des parents d'élèves?

Toute école associée à l'Etat (contrat d'association passé avec la Mairie) voit certes son budget de fonctionnement (manuels pédagogiques et scolaires,...) alimenté par des fonds publics mais la loi lui impose de trouver des fonds privés pour gérer le budget d'investissement (entretien bâtiments...) et le budget d'activités scolaires liées à la culture chrétienne.

La contribution scolaire comme les animations diverses permettent à ces deux budgets de fonctionner. Vous retrouvez plus d'informations sur la fiche comptabilité 2016-2017 (en annexe).

Pour tout problème financier, n'hésitez pas à nous rencontrer Carine Lannuzel ou moi-même. La participation financière ne doit pas être un obstacle à la scolarisation de vos enfants dans notre établissement.

5. **Abonnements BAYARD MILAN et FLEURUS :**

Si vous aviez abonné votre enfant à une de ces revues et que vous souhaitez renouveler l'opération, il est préférable de passer par l'école plutôt que de rapporter le fascicule transmis par la poste. Nous bénéficions d'avantages sur les abonnements scolaires. Merci.

6. **Les associations de parents d'élèves**

La place des parents est importante dans nos écoles.

*** A.P.E.L. Les co-présidents Carine LOUY et Brieg TREBAOL.**

Le rôle de cette association est d'animer la vie des établissements : accompagnement financier des projets pédagogiques, organisation des fêtes (kermesses,...), réunion sur des thèmes liés à l'éducation des enfants, mise en place de diverses actions (vente pizzas, photos de classe...).

***O.G.E.C Le président est Mr Louis-Julien DE LA BOUERE.**

Le rôle de cette association est d'assurer le fonctionnement financier en gérant les contrats d'association, en recrutant le personnel de service (en accord avec moi), en organisant, en relation avec l'APEL, les fêtes. L'OGEC doit également entretenir le patrimoine de l'école et l'aménagement des locaux de l'école.

Certains parents vont les quitter puisqu'ils n'ont plus d'enfants scolarisés en primaire, je vous invite donc à rejoindre la vingtaine de parents qui font vivre l'APEL et l'OGEC afin de garder « toutes les ficelles » de ces organisations.

Gardons la spécificité et le dynamisme de notre école en y investissant un peu de notre temps ! On a besoin de vous. Je remercie encore tous les parents présents l'année dernière dans ces associations et les parents bénévoles durant les manifestations et les journées travaux.

7- **Vêtements perdus**

Comme chaque année, nous retrouvons beaucoup de vêtements qui ne retrouvent plus leur propriétaire. Pour le moment, ils sont dans des sacs dans le hall de l'école. Vous avez jusqu'à fin septembre pour venir vérifier s'ils n'appartiennent pas à vos enfants. Ils seront emmenés par la suite au secours catholique. Merci de votre compréhension.

8- **HENT AR SKOLIDI par mail**

Dans un souci d'écologie, je vais continuer à transmettre aux parents qui le désirent les informations notamment les hent ar skolidi par mail. Bien évidemment, ceux qui le souhaitent n'auront plus la version papier ainsi je compte sur votre vigilance pour votre regarder vos mails fréquemment. Vous recevrez tout de même des informations par papiers donc il ne faudra pas non plus oublier de regarder dans le cartable de vos enfants.

Si vous êtes intéressés ou si vous voulez renouveler votre demande pour recevoir les hent ar skolidi par mail, veuillez remplir le coupon ci-dessous (même si vous l'avez déjà fait l'année dernière). Chaque année, je remets à jour mes données. N'hésitez pas à mettre deux adresses mails si vous souhaitez.

Merci.

Famille :

Parent(s) de : (ne donner que le nom et la classe de votre aîné)

Souhaite(nt) recevoir par mail les informations à l'adresse suivante :

.....

Signature (s) :